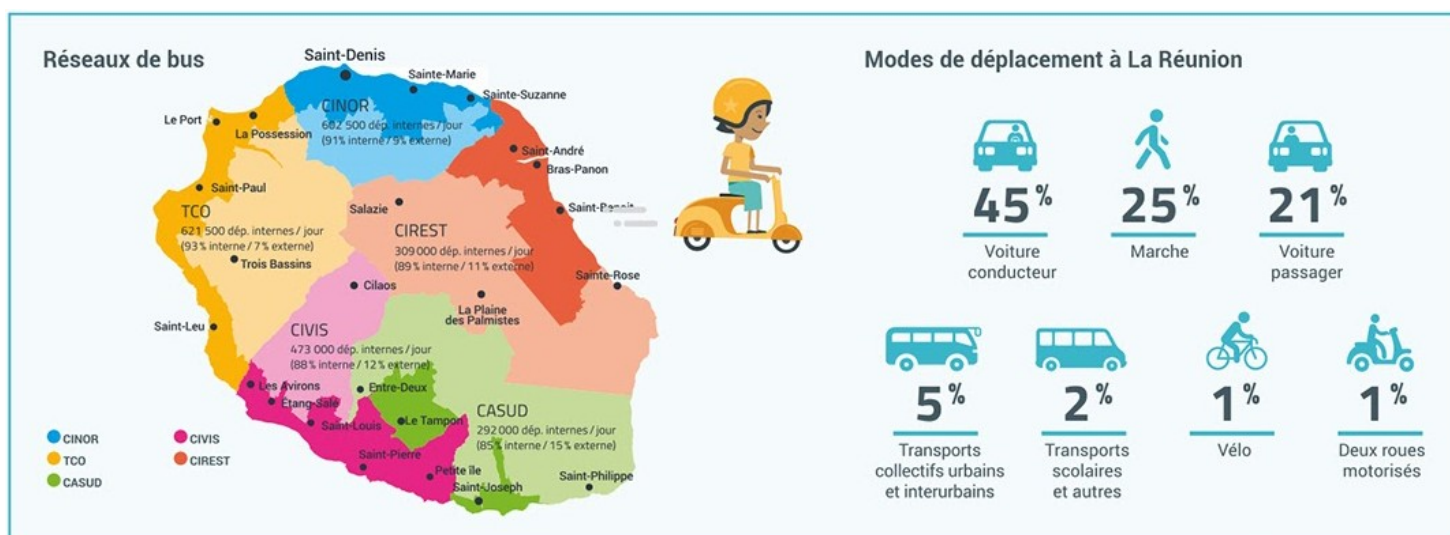


## Pour aller plus loin en classe : un corpus de ressources documentaires

### Document 1 – les réseaux de bus et les modes de déplacement à La Réunion

Du 2 février au 21 juin 2016, une Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT) a été menée pour la première fois à La Réunion. Cette enquête, conduite par le SMTR, avait pour objectif de connaître les pratiques de déplacement des Réunionnais. L'objectif était d'adapter au mieux les politiques publiques en matière de mobilité aux habitudes des usagers. Elle a suivi la méthodologie « standard Certu », développée et maintenue par le Cerema (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), établissement public de l'Etat. C'est le SMTR qui a piloté l'enquête en partenariat avec l'Union Européenne, l'État, la Région, le Département, la CINOR, le TCO, la CIVIS, la CASUD et la CIREST. La réalisation a été cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage à La Réunion avec le FEDER



Source : <https://smtr-mobilite.re/la-mobilite-sur-le-territoire/> Site internet du syndicat mixte de transport de La Réunion.

## **Document 2 - Extrait du plan mobilité par la CIVIS en 2020**

### **Le constat :**

On observe une très forte augmentation du taux de motorisation ces dernières décennies, tant à l'échelle de l'île que du territoire de la CIVIS. Cet usage de plus en plus prégnant de la voiture individuelle, y compris pour les déplacements de courtes distances, génère de nombreuses nuisances :

- Les transports représentent 29% des émissions de gaz à effet de serre de la CIVIS dont plus de la moitié sont dues au secteur routier.
- L'accroissement de la congestion routière dégrade l'accessibilité du territoire et la mobilité en son sein.
- La pollution atmosphérique et le bruit dus au trafic routier ont un impact sur la santé des habitants et dégradent la qualité de vie du territoire.
- L'usage de la voiture individuelle, y compris pour les déplacements courts renforce le phénomène de sédentarisation qui a un impact négatif sur la santé de la population.
- La voiture occupe une place importante de l'espace public au détriment des autres modes de déplacements.
- La voiture favorise une urbanisation diffuse qui rallonge les distances des déplacements du quotidien. L'étalement urbain qui en résulte s'inscrit dans la durée et renforce à son tour la dépendance à la voiture.

En revanche, la pratique de la marche à pied est largement ancrée dans les pratiques quotidiennes. Et ce, bien que la place du piéton soit souvent insuffisamment prise en compte dans les aménagements et les politiques publiques.

Enfin, la pratique du vélo est quasiment nulle en raison d'une topographie très défavorable et de l'absence d'un réseau cyclable sécurisant. L'avènement du vélo à assistance électrique constitue cependant une formidable opportunité pour le territoire comme le montre le succès du service de location de VAE.

### **Les objectifs à l'heure de la transition écologique :**

- Préserver et renforcer la pratique de la marche à pied pour les déplacements de courtes distances : améliorer la sécurité, la continuité et le confort des cheminements piétons.
- Favoriser un report modal vers le vélo et le vélo à assistance électrique : poursuivre le

développement de services vélos et déployer un réseau cyclable sécurisant pour tous.

■ Faciliter l'émergence des nouveaux usages de l'automobile (co-voiturage, autopartage...) :

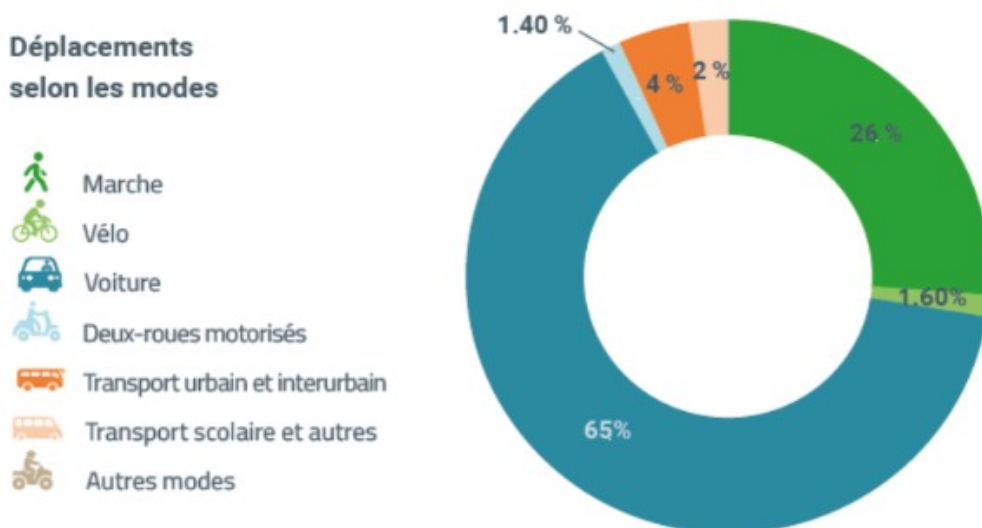
déployer des services permettant de mutualiser les véhicules personnels et limiter ainsi l'augmentation du taux de motorisation.

■ Accompagner l'émergence de l'électrification du parc automobile : participer au déploiement d'un réseau de borne de recharge pour véhicules électriques.

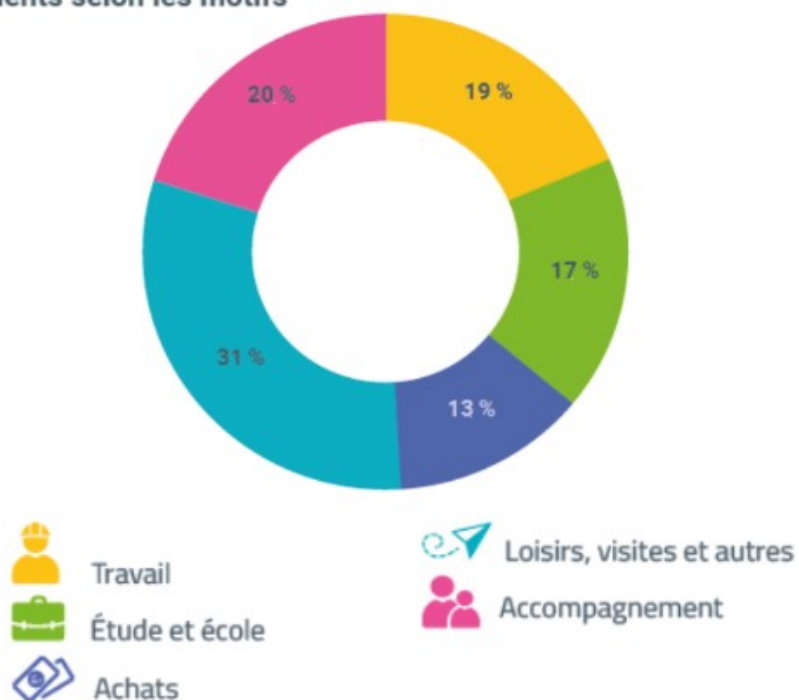
Source : Plan de mobilité de la CIVIS, 2020 :

[https://www.consultation-mobilites.re/media/d420688888dce81c3d29/Plan\\_mobilite\\_CIVIS\\_phase\\_2.pdf](https://www.consultation-mobilites.re/media/d420688888dce81c3d29/Plan_mobilite_CIVIS_phase_2.pdf)

## Document 3 – Les déplacements selon les modes de transport et les motifs à La Réunion



### Déplacements selon les motifs

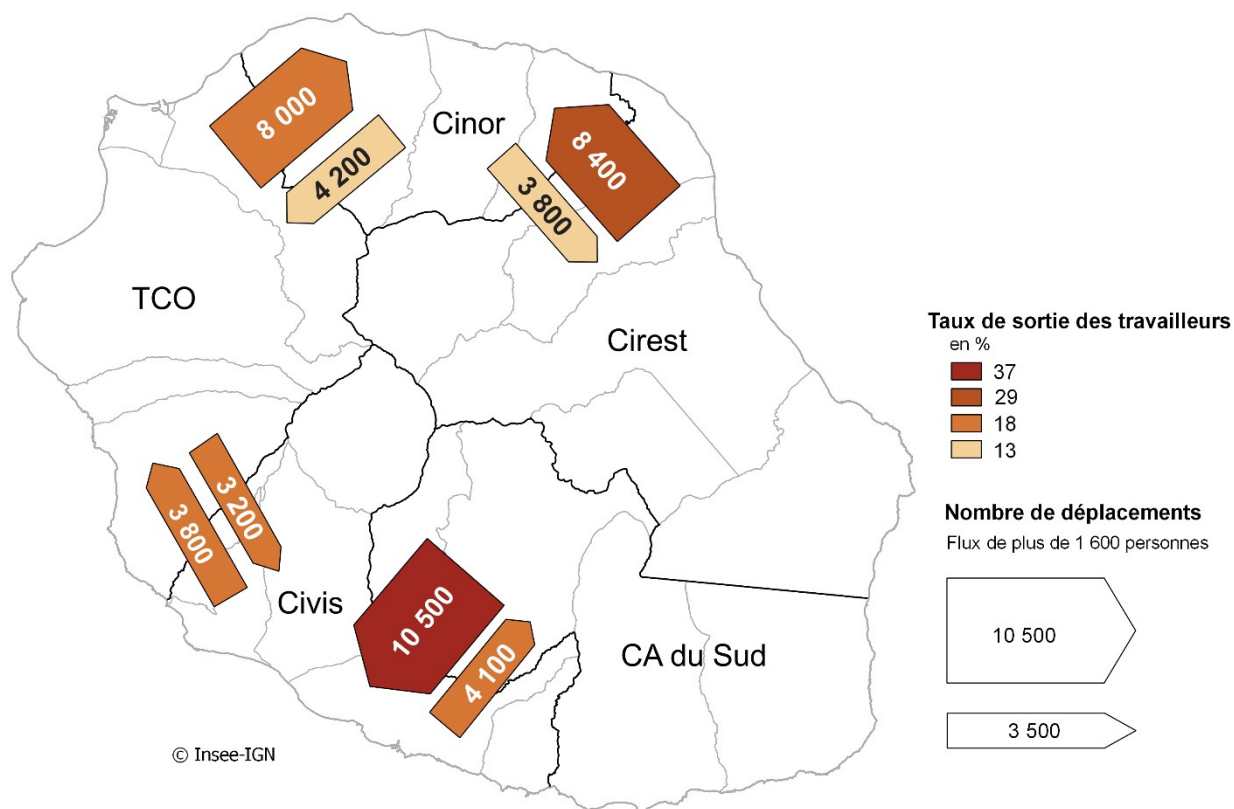


Source : EDGT 2016

CIVIS, le 02 septembre 2021

Source : <https://smtr-mobilite.re/la-mobilite-sur-le-territoire/> Site internet du Syndicat mixte de transports de La Réunion.

## Document 4 : Les déplacements domicile-travail entre EPCI en 2016 à La Réunion



Note : seuls les flux de déplacements de plus de 1 600 travailleurs sont représentés sur cette carte. Ces flux regroupent 85 % de l'ensemble des flux entre EPCI

Un déplacement sur cinq est occasionné par les personnes en emploi de la CASud vers la Civis

Source : Insee, recensement de la population 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4205383>

## Document 5 : Extrait du blog de Marie-Annick LAMY « L'Ecomobilité au cœur de la transition »

« La Réunion est souvent comparée à un véritable **laboratoire à ciel ouvert qui permet l'expérimentation**. Elle est d'ailleurs souvent utilisée comme tel par la gouvernance nationale.

En effet, du fait de son insularité, elle concentre toutes problématiques de gestion territoriale de manière exacerbée et donc plus visible (*le fameux concept d'effet loupe*). L'occupation humaine qui a pris place comme elle a pu, principalement sur le pourtour littoral, bornée par la mer et les montagnes. Il en résulte un étalement urbain qui génère un **flux de déplacements pendulaires très important**.

Les infrastructures de transports collectifs comme le train ou tramway n'ont pas suivi et nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation critique qui impacte de manière flagrante notre population, son quotidien, ses habitudes, son pouvoir d'achat et sa qualité de vie. En effet, de nombreux réunionnais passent **un temps considérable dans les embouteillages** pour se rendre au travail, matin comme soir. Ils se retrouvent alors confrontés à des temps de trajet de plus en plus longs (pour des distances toujours aussi minimales) et doivent s'organiser en se levant de plus en plus tôt au **détriment de cette qualité de vie**.

Au sein des centres urbains, l'usage de la voiture est encore très ancré dans les habitudes de déplacement et peu envisagent un autre moyen de transport. Alors que finalement, ce qui apparaissait comme un progrès avec la voiture individuelle devient, en réalité aujourd'hui dans bien des cas, un handicap (perte de temps dans l'embouteillage, difficultés de stationnement, coût du carburant etc...). »

Source : blog de Marie-Annick LAMY « L'Ecomobilité au cœur de la transition » : <https://blog.univ-reunion.fr/emarcade/>

**Document 6 : un reportage de Réunion la 1<sup>ère</sup> « Mobilité à La Réunion : les vélos électriques du TCO ont la cote »**

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/saint-paul/mobilite-a-la-reunion-les-velos-electriques-du-tco-ont-la-cote-1391854.html>

**Document 7 : Guide pour agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées**

Source : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

<https://eduscol.education.fr/document/51026/download?attachment>